Frelighsburg, le 6 décembre 2021

C A N A D A PROVINCE DE QUÉBEC MRC DE BROME-MISSISQUOI

Une séance ordinaire publique s'est tenue le 6 décembre 2021, à compter de 19h00. Les membres du conseil formant quorum sous la présidence de la mairesse madame Lucie Dagenais.

Sont présents les conseiller(ère)s suivant(e)s :

Gilles Prairie Josiane Martel-Ouellet Bob Lussier Catherine Marsan-Loyer

Marie Claude Aubin Stéphanie Dalpé

Assiste également à la séance le directeur général, Monsieur Sergey Golikov, agissant en tant que secrétaire d'assemblée.

RÉS 229-12-21 ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Il est proposé par le conseiller Bob Lussier Appuyé de la conseillère Stéphanie Dalpé Résolu à l'unanimité des conseillers présents

QUE : Le conseil municipal adopte l'ordre du jour tel que présenté ci-bas :

- 1. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR
- 2. ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DU 15 NOVEMBRE 2021
- 3. ADOPTION DE LA LISTE DES COMPTES À PAYER
- 4. SUIVIS ET INFOS DE LA MAIRESSE
- 5. CORRESPONDANCE
- 6. AVIS DE MOTION AU RÈGLEMENT PLAN D'URBANISME NUMÉRO 130-2019
- 7. AVIS DE MOTION AU RÈGLEMENT SUR LE ZONAGE NUMÉRO 131-2021
- 8. AVIS DE MOTION AU RÈGLEMENT SUR LE LOTISSEMENT NUMÉRO 132-2021
- 9. AVIS DE MOTION AU RÈGLEMENT DE CONSTRUCTION NUMÉRO 133-2021
- 10.AVIS DE MOTION AU RÈGLEMENT SUR LES PERMIS ET CERTIFICATS NUMÉRO 134-2021
- 11.AVIS DE MOTION AU RÈGLEMENT SUR LES PLANS D'IMPLANTATION ET D'INTÉGRATION ARCHITECTURALE (P.I.I.A.) NUMÉRO 135-2021
- 12. AVIS DE MOTION AU RÈGLEMENT NO. 141-03-2019 SUR LE COMITÉ CONSULTATIF D'URBANISME
- 13. ADOPTION DU PROJET DE RÈGLEMENT 140-03-2019-1 MODIFIANT LE RÈGLEMENT 140-03-2019 SUR LE COMITÉ CONSULTATIF D'URBANIME
- 14. AVIS DE MOTION AU RÈGLEMENT NO. 144-2022 ÉTABLISSANT LES RÈGLES DE CONSTITUTION ET DE RÉGIE INTERNE DES COMITÉS CONSULTATIFS
- 15. ADOPTION DU PROJET DE RÈGLEMENT NO. 144-2022 ÉTABLISSANT LES RÈGLES DE CONSTITUTION ET DE RÉGIE INTERNE DES COMITÉS CONSULTATIFS

Frelighsburg, le 6 décembre 2021

- 16. AVIS DE MOTION AU RÈGLEMENT PORTANT LE NUMÉRO 85-10-93 DÉCRÉTANT LES JOURS ET LES HEURES D'OUVERTURE DU BUREAU DE LA MUNICIPALITÉ
- 17. ADOPTION DU PROJET DE RÈGLEMENT 85-10-93-1 VENANT ABROGER LE RÈGLEMENT 85-10-93 DÉCRÉTANT LES JOURS ET LES HEURES D'OUVERTURE DU BUREAU DE LA MUNICIPALITÉ
- 18. CALENDRIER DES SÉANCES ORDINAIRES DU CONSEIL MUNICIPAL
- 19. PRÉPARATION ET ADOPTION DU BUDGET 2022
- 20. RAPPORTS D'AUDIT DE CONFORMITÉ ADOPTION DU BUDGET ADOPTION DU PTI
- 21. PROGRAMME D'AIDE À LA VOIRIE LOCALE VOLET ENTRETIEN DES ROUTES LOCALES
- 22. SIGNATURE DE LA CONVENTION FINANCIÈRE ENTRE LE MINISTÈRE DES TRANSPORTS ET LA MUNICIPALITÉ DE FRELIGHSBURG OCTROI D'AIDE FINANCIÈRE DANS LE CADRE DU VOLET ENTRETIEN DU PROGRAMME D'AIDE À LA VOIRIE LOCALE (PAVL)
- 23. SIGNATURE DE LA CONVENTION FINANCIÈRE ENTRE LE MINISTÈRE DES TRANSPORTS ET LA MUNICIPALITÉ DE FRELIGHSBURG OCTROI D'AIDE FINANCIÈRE DANS LE CADRE DU VOLET REDRESSEMENT DU PROGRAMME D'AIDE À LA VOIRIE LOCALE
- 24. SIGNATURE DE L'ENTENTE INTERMUNICIPALE RELATIVE AUX COLLECTES DE MATIÈRES RÉSIDUELLES POUR L'ANNÉE 2022
- 25. PROLONGEMENT DU TROTTOIR JUSQU'AU PARC MUNICIPAL
- 26. OCTROI DU CONTRAT D'ENTRETIEN D'HIVER DES STATIONNEMENTS MUNICIPAUX 2021-2022
- 27. OFFRE DE SERVICES PROFESSIONNELS SUR UNE BASE MENSUELLE POUR LE SUIVI ET L'EXPLOITATION DES INSTALLATIONS D'EAU POTABLE ET DES EAUX USÉES
- 28. RETENUE DU PAIEMENT DES HONORAIRES PROFESSIONNELS AVISO EXPERTS-CONSEILS INC
- 29. ÉMISSION D'UN CHÈQUE À L'ORDRE DE BEST BUY ACHAT DE L'ÉQUIPEMENT INFORMATIQUE POUR LES SÉANCES DU CONSEIL MUNICIPAL SANS-PAPIER
- 30. ÉMISSION D'UN CHÈQUE A L'ORDRE DE J. A. BEAUDOIN CONSTRUCTION LTÉE. TRAVAUX DE VOIRIE SUR LES CHEMINS PINACLE ET DES SAULES
- 31. OFFRE DE SERVICES PROFESSIONNELS COUVERTURE EN RÉSEAU INTERNET DU SITE DE L'ÉGLISE BISHOP STEWART
- 32. ÉMISSION D'UN CHÈQUE À L'ORDRE DE R.C.C.T. INC.
- 33. NOUVEL ORGANIGRAMME MUNICIPALITÉ DE FRELIGHSBURG ADOPTÉE

RÉS 230-12-21 ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DU 15 NOVEMBRE 2021

Il est proposé par la conseillère Catherine Marsan-Loyer Appuyé du conseiller Bob Lussier Résolu à l'unanimité des conseillers présents

QUE : Le conseil municipal adopte le procès-verbal du 15 novembre 2021 tel que rédigé par le directeur général.

Frelighsburg, le 6 décembre 2021

RÉS 231-12-21 ADOPTION DE LA LISTE DES COMPTES À PAYER

Il est proposé par le conseiller Gilles Prairie Appuyé de la conseillère Stéphanie Dalpé Résolu à l'unanimité des conseillers présents

QUE : Le conseil paye la liste des factures telles que présentées ci-bas accompagnées des dépenses incompressibles qui ont été payées conformément au règlement 122-03-08 décrétant les règles de contrôle et de suivi budgétaires :

CHQ	FOURNISSEUR	RÉFÉRENCE	MONTANT
9478			Annulé
	Fondation Lévesque		
9479	Craighead	Participation financière	125.00 \$
9480	Marie Josée Lemieux	Remboursement de taxes	717.40 \$
9481	Linda Tétreault	Nettoyage covid	300.60 \$
9482	Jean Lévesque	Frais de déplacement	545.00 \$
9483	Sylvie Côté	Archives	900.00 \$
9484	Rémi Therrien	Embellissement	226.66 \$
9485	G.A.L. inc	Balayage	2 586.94 \$
9486	Sylvie Côté	Numérisation	900.00 \$
	Rémi Côté	Embellissement	126.98 \$
	Linda Tétreault	Nettoyage	150.30 \$
	Ministère du revenu Québec	Octobre	9 619.35 \$
		Frais de déplacement,	·
9490	Pierre St-Onge	communications	332.22 \$
9491	Sylvie Côté	Archives	840.00 \$
9492	Atelier Savoir Fer	Lettrage	152.92 \$
9493	Avizo Experts-conseil	Eau usée et potable	7 119.82 \$
	Bell Mobilité	Mobilité	96.50 \$
9495	Buropro citation	Fournitures bureau	526.71 \$
	Cable Axion Digitel	Communications	488.14 \$
	Canac	Embellissement	234.44 \$
	Cardio Choc	Trousses de premiers soins	198.96 \$
	Centre du pneu Bedford	Pneus hiver	680.65 \$
	Centre du camion	Entretien	1 644.14 \$
7500	Commission scolaire Val-des-	Entretien	1 044.14 ψ
9501		Campagne de financement	1 050.00 \$
9502	Groupe CLR	Radio	1 122.27 \$
	Concassage Pelletier	Stationnements	9 642.86 \$
	Cont-a-c-t Technologies	Technologies	44.84 \$
	DBR Informatique	Frais administratifs	1 776.06 \$
	DAUDI Pavage Excavation	Routes	13 682.91 \$
	ABCDE Internet inc.	Essence et poste	- \$
	ABCDE Internet inc.	Essence et poste	1 529.93 \$
	Dépanneur Chez Ben	Achat ponceau	1 097.98 \$
	Construction DJL inc.	Routes	853.89 \$
7510	Les Entreprises Philippe		υσο.υν ψ
9511	Bourdeau inc.	Gros rebuts	1 966.07 \$
	FM Formules municipales	Matériel élections	336.84 \$
	Gestim inc.	Service urbanisme	10 548.45 \$
	USD Global inc.	Bacs collecte	10 342.83 \$
	Gestion Écono Plus inc.	Frais mensuels	91.98 \$
,,,,,,	Gouttières et rêvements		
9516	Richelieu	Gouttières	2 595.57 \$
9517	Groupe Palladium inc.	Prévention risque	8 278.20 \$
	Groupe DNH inc.	Essence	- \$
	Groupe DNH inc.	Essence	1 476.02 \$
	Henri St-Pierre	Stationnements et ponceau	4 811.68 \$
	Impressions DF	Frais administratifs	206.95 \$

Frelighsburg, le 6 décembre 2021

9523	Rona inc.	Patinoire	1 006.80 \$
9524	Judith Lauriault-Lagacé	Frais conseil	137.97 \$
	L'Arsenal Équipements		
9525	incendies	Partie faciale	962.64 \$
9526	Esthétique Limar	Costumes	206.96 \$
9527	Linda Tétreault	Entretien	729.99 \$
9528	Michel Poudrette	Peinture	3 750.00 \$
9529	MRC Brome-Missisquoi	Abattage arbres	1 022.50 \$
9530	Nivellage MC inc.	Niveleuse	7 734.95 \$
9531	Pagenet du Canada inc.	Communications	75.25 \$
9532	Anne Pouleur	Papeterie	10.63 \$
9533	Pierre Corbeil	Tracteur	57.48 \$

Certificat de crédits disponibles

Je, Anne Pouleur, secrétaire-trésorière certifie que la Municipalité dispose des crédits suffisants pour payer les dépenses ci-haut décrites.

ADOPTÉE

SUIVIS ET INFOS DE LA MAIRESSE

CORRESPONDANCE

AVIS DE MOTION AU RÈGLEMENT PLAN D'URBANISME NUMÉRO 130-2021

Avis de motion est par la présente donné avec dispense de lecture, par la conseillère Josiane Martel-Ouellet qu'à une prochaine séance de ce conseil ordinaire ou extraordinaire, elle ou un(e) autre à sa place proposera l'adoption du règlement « Plan d'urbanisme numéro 130-2021 »;

Elle dépose à cette occasion le projet de ce règlement, qui résulte de la procédure de révision du plan d'urbanisme et de la consultation déjà tenue. Une copie est mise à la disposition du public conformément aux dispositions de l'article 445 du Code municipal.

AVIS DE MOTION AU RÈGLEMENT SUR LE ZONAGE NUMÉRO 131-2021

Avis de motion est par la présente donné avec dispense de lecture, par la conseillère Josiane Martel-Ouellet qu'à une prochaine séance de ce conseil ordinaire ou extraordinaire, elle ou un(e) autre à sa place proposera l'adoption du règlement « Règlement sur le zonage numéro 131-2021 »;

Elle dépose à cette occasion le projet de ce règlement, qui résulte de la procédure de révision du plan d'urbanisme et de la consultation déjà tenue. Une copie est mise à la disposition du public conformément aux dispositions de l'article 445 du Code municipal.

AVIS DE MOTION AU RÈGLEMENT SUR LE LOTISSEMENT NUMÉRO 132-2021

Avis de motion est par la présente donné avec dispense de lecture, par la conseillère Josiane Martel-Ouellet qu'à une prochaine séance de ce conseil ordinaire ou extraordinaire, elle ou un(e) autre à sa place proposera l'adoption du règlement « Règlement sur le lotissement numéro 132-2021 »;

Elle dépose à cette occasion le projet de ce règlement, qui résulte de la procédure de révision du plan d'urbanisme et de la consultation déjà tenue. Une copie est mise à la disposition du public conformément aux dispositions de l'article 445 du Code municipal.

AVIS DE MOTION AU RÈGLEMENT DE CONSTRUCTION NUMÉRO 133-2021

Avis de motion est par la présente donné avec dispense de lecture, par la conseillère Josiane Martel-Ouellet qu'à une prochaine séance de ce conseil ordinaire ou extraordinaire, elle ou un(e) autre à sa place proposera l'adoption du règlement « Règlement de construction numéro 133-2021 »;

Frelighsburg, le 6 décembre 2021

Elle dépose à cette occasion le projet de ce règlement, qui résulte de la procédure de révision du plan d'urbanisme et de la consultation déjà tenue. Une copie est mise à la disposition du public conformément aux dispositions de l'article 445 du Code municipal.

AVIS DE MOTION AU RÈGLEMENT SUR LES PERMIS ET CERTIFICATS NUMÉRO 134-2021

Avis de motion est par la présente donné avec dispense de lecture, par la conseillère Josiane Martel-Ouellet qu'à une prochaine séance de ce conseil ordinaire ou extraordinaire, elle ou un(e) autre à sa place proposera l'adoption du règlement « Règlement sur les permis et certificats numéro 134-2021 »;

Elle dépose à cette occasion le projet de ce règlement, qui résulte de la procédure de révision du plan d'urbanisme et de la consultation déjà tenue. Une copie est mise à la disposition du public conformément aux dispositions de l'article 445 du Code municipal.

AVIS DE MOTION AU RÈGLEMENT SUR LES PLANS D'IMPLANTATION ET D'INTÉGRATION ARCHITECTURALE (P.I.I.A.) NUMÉRO 135-2021

Avis de motion est par la présente donné avec dispense de lecture, par la conseillère Josiane Martel-Ouellet qu'à une prochaine séance de ce conseil ordinaire ou extraordinaire, elle ou un(e) autre à sa place proposera l'adoption du règlement « Sur les plans d'implantation et d'intégration architecturale (P.I.I.A) numéro 135-2021 »;

Elle dépose à cette occasion le projet de ce règlement, qui résulte de la procédure de révision du plan d'urbanisme et de la consultation déjà tenue. Une copie est mise à la disposition du public conformément aux dispositions de l'article 445 du Code municipal.

AVIS DE MOTION AU RÈGLEMENT NO. 141-03-2019 SUR LE COMITÉ CONSULTATIF D'URBANISME

Avis de motion est par la présente donné avec dispense de lecture, par la conseillère Josiane Martel-Ouellet qu'à une prochaine séance de ce conseil ordinaire ou extraordinaire, elle ou un(e) autre à sa place proposera avec ou sans modification, l'adoption du règlement 140-03-2019-1 venant modifier le règlement 140-03-2019 sur le comité consultatif d'urbanisme;

Dans le but de respecter les exigences de la loi, le projet de ce règlement est présenté et déposé par la conseillère séance tenante.

Une copie est mise à la disposition du public conformément aux dispositions de l'article 445 du Code municipal.

RÉS 232-12-21 ADOPTION DU PROJET DE RÈGLEMENT 140-03-2019-1 MODIFIANT LE RÈGLEMENT 140-03-2019 SUR LE COMITÉ CONSULTATIF D'URBANIME

Il est proposé par la conseillère Catherine Marsan-Loyer Appuyé de la conseillère Marie Claude Aubin Résolu à l'unanimité des conseillers présents

D': Adopter le projet de règlement le règlement 140-03-2019-1 modifiant le règlement 140-03-2019 sur le comité consultatif d'urbanisme.

ADOPTÉE

AVIS DE MOTION AU RÈGLEMENT NO. 144-2022 ÉTABLISSANT LES RÈGLES DE CONSTITUTION ET DE RÉGIE INTERNE DES COMITÉS CONSULTATIFS

Avis de motion est par la présente donné avec dispense de lecture, par la conseillère Stéphanie Dalpé qu'à une prochaine séance de ce conseil ordinaire ou extraordinaire, elle ou un(e) autre à sa place proposera avec ou sans modification, l'adoption du règlement 144-2022 établissant les règles de constitution et de régie interne des comités consultatifs;

Dans le but de respecter les exigences de la loi, le projet de ce règlement est présenté et déposé séance tenante par la conseillère.

Frelighsburg, le 6 décembre 2021

Une copie est mise à la disposition du public conformément aux dispositions de l'article 445 du Code municipal.

RÉS 233-12-21 ADOPTION DU PROJET DE RÈGLEMENT NO. 144-2022 ÉTABLISSANT LES RÈGLES DE CONSTITUTION ET DE RÉGIE INTERNE DES COMITÉS CONSULTATIFS

Il est proposé par la conseillère Marie Claude Aubin Appuyé de la conseillère Stéphanie Dalpé Résolu à l'unanimité des conseillers présents

D': Adopter le projet de règlement 144-2022 établissant les règles de constitution et de régie interne des comités consultatifs.

ADOPTÉE

AVIS DE MOTION AU RÈGLEMENT PORTANT LE NUMÉRO 85-10-93 DÉCRÉTANT LES JOURS ET LES HEURES D'OUVERTURE DU BUREAU DE LA MUNICIPALITÉ

Avis de motion est par la présente donné avec dispense de lecture, par le conseiller Bob Lussier qu'à une prochaine séance de ce conseil ordinaire ou extraordinaire, lui ou un(e) autre à sa place proposera l'adoption du règlement 85-10-93-1 venant abroger le règlement 85-10-93 décrétant les jours et les heures d'ouverture du bureau de la municipalité;

Dans le but de respecter les exigences de la loi, le projet de ce règlement est présenté et déposé séance tenante par le conseiller.

Une copie est mise à la disposition du public conformément aux dispositions de l'article 445 du Code municipal.

RÉS 234-12-21 ADOPTION DU PROJET DE RÈGLEMENT 85-10-93-1 VENANT ABROGER LE RÈGLEMENT 85-10-93 DÉCRÉTANT LES JOURS ET LES HEURES D'OUVERTURE DU BUREAU DE LA MUNICIPALITÉ

Il est proposé par la conseillère Josiane Martel-Ouellet Appuyé du conseiller Bob Lussier Résolu à l'unanimité des conseillers présents

D' : Adopter le projet de règlement 85-93-10-1 venant abroger le règlement 85-10-93 décrétant les jours et les heures d'ouverture du bureau de la municipalité.

ADOPTÉE

RÉS 235-12-21 CALENDRIER DES SÉANCES ORDINAIRES DU CONSEIL MUNICIPAL

CONSIDÉRANT QUE : l'article 148 du Code municipal du Québec prévoit que le conseil doit établir, avant le début de chaque année civile, le calendrier de ses séances ordinaires pour la prochaine année, en fixant le jour et l'heure du début de chacune;

EN CONSÉQUENCE : Il est proposé par la conseillère Josiane Martel-Ouellet Appuyé de la conseillère Marie Claude Aubin Résolu à l'unanimité des conseillers présents

QUE : Le calendrier ci-après soit adopté relativement à la tenue des séances ordinaires du conseil municipal pour 2022. Ces séances se tiendront le lundi et débuteront à 19h :

Lundi 10 janvier 2022

Lundi 7 février 2022

Lundi 7 mars 2022

Lundi 12 septembre 2022

Lundi 2 mai 2022

Lundi 3 octobre 2022

Lundi 2 mai 2022

Lundi 6 juin 2022

Lundi 5 décembre 2022

QU' : Un avis public du contenu du présent calendrier soit publié conformément à la loi qui régit la Municipalité.

Frelighsburg, le 6 décembre 2021

RÉS 236-12-21 PRÉPARATION ET ADOPTION DU BUDGET 2022

ATTENDU QUE: 2021 est une année d'élection générale au sein de chaque municipalité du Québec;

ATTENDU: le paragraphe 1 de l'article 954 du Code municipal;

EN CONSÉQUENCE : Il est proposé par le conseiller Bob Lussier

Appuyé de la conseillère Stéphanie Dalpé Résolu à l'unanimité de conseillers présents

QUE : Le conseil municipal prolonge la préparation et l'adoption du budget de la corporation au 31 janvier 2022.

ADOPTÉE

<u>RÉS 237-12-21 RAPPORTS D'AUDIT DE CONFORMITÉ – ADOPTION DU BUDGET ADOPTION DU PTI</u>

Il est proposé par le conseiller Bob Lussier Appuyé de la conseillère Catherine Marsan-Loyer Résolu à l'unanimité de conseillers présents

QUE : Le conseil municipal confirme le dépôt des versions définitives du rapport de conformité de l'adoption du budget, du rapport de conformité et de l'adoption du PTI, ainsi que de la lettre signée par Madame Vicky Lizotte, vice-présidente à la vérification.

ADOPTÉE

RÉS 238-12-21 PROGRAMME D'AIDE À LA VOIRIE LOCALE – VOLET ENTRETIEN DES ROUTES LOCALES

ATTENDU QUE : le ministère des Transports a versé à la Municipalité une compensation de 262 277 \$ pour l'entretien du réseau routier local pour l'année civile 2021 ;

ATTENDU QUE : les compensations distribuées à la Municipalité visent l'entretien courant et préventif des routes 1 et 2 ainsi que les éléments des ponts situés sur ces routes, dont la responsabilité incombe à la Municipalité ;

POUR CES MOTIFS : Il est proposé par le conseiller Gilles Prairie

Appuyé du conseiller Bob Lussier

Résolu à l'unanimité des conseillers présents

QUE: La Municipalité de Frelighsburg informe le ministère des Transports de l'utilisation des compensations visant l'entretien courant et préventif des routes locales 1 et 2 ainsi que les éléments des ponts, situés sur ces routes, dont la responsabilité incombe à la Municipalité, conformément aux objectifs du Programme d'aide à l'entretien du réseau routier local.

ADOPTÉE

RÉS 239-12-21 SIGNATURE DE LA CONVENTION FINANCIÈRE ENTRE LE MINISTÈRE DES TRANSPORTS ET LA MUNICIPALITÉ DE FRELIGHSBURG – OCTROI D'AIDE FINANCIÈRE DANS LE CADRE DU VOLET ENTRETIEN DU PROGRAMME D'AIDE À LA VOIRIE LOCALE (PAVL)

ATTENDU QUE : La municipalité de Frelighsburg a reçu une lettre d'annonce pour le volet entretien et qu'une convention d'aide financière est exigée par le ministre;

ATTENDU QUE : la lettre d'annonce du 5 juillet 2021 du ministère des Transports accorde à la Municipalité une aide financière de 262 277 \$ pour l'entretien des routes locales ;

ATTENDU QUE : les municipalités doivent signer une convention financière avec le MTQ lorsque le montant de l'aide financière dépasse 250 000 \$;

POUR CES MOTIFS : Il est proposé par le conseiller Gilles Prairie

Appuyé du conseiller Bob Lussier

Résolu à l'unanimité des conseillers présents

Frelighsburg, le 6 décembre 2021

QUE : Le conseil de la municipalité de Frelighsburg certifie que la mairesse, madame Lucie Dagenais, et le directeur général, monsieur Sergey Golikov sont dûment autorisés à signer la convention d'aide financière.

ADOPTÉE

RÉS 240-12-21 SIGNATURE DE LA CONVENTION FINANCIÈRE ENTRE LE MINISTÈRE DES TRANSPORTS ET LA MUNICIPALITÉ DE FRELIGHSBURG – OCTROI D'AIDE FINANCIÈRE DANS LE CADRE DU VOLET REDRESSEMENT DU PROGRAMME D'AIDE À LA VOIRIE LOCALE

ATTENDU : le courrier du 11 novembre 2021 du ministère des Transports accordant à la Municipalité l'aide financière de 813 790 \$ pour l'entretien des routes locales ;

ATTENDU QUE : les municipalités doivent signer une convention financière avec le MTQ lorsque le montant de l'aide financière dépasse 250 000 \$;

EN CONSÉQUENCE : Il est proposé par la conseillère Catherine Marsan-Loyer Appuyé du conseiller Bob Lussier

Résolu à l'unanimité des conseillers présents

QUE : La mairesse et le directeur général sont autorisés à signer pour le compte de la Municipalité la convention d'aide financière dans le cadre du volet Redressement du Programme d'aide à la voirie locale (PAVL).

ADOPTÉE

RÉS 241-12-21 SIGNATURE DE L'ENTENTE INTERMUNICIPALE RELATIVE À LA COLLECTE DES MATIÈRES RÉSIDUELLES POUR L'ANNÉE 2022

Il est proposé par la conseillère Josiane Martel-Ouellet Appuyé de la conseillère Stéphanie Dalpé Résolu à l'unanimité des conseillers présents

QUE : la mairesse et le directeur général sont autorisés à signer pour le compte de la Municipalité l'entente intermunicipale relative aux collectes de matières résiduelles, sélectives et organiques par la ville de Dunham aux municipalités de Abercorn, East Farnham et Frelighsburg.

ADOPTÉE

<u>RÉS 242-12-21 PROLONGEMENT DU TROTTOIR JUSOU'AU PARC MUNICIPAL</u>

CONSIDÉRANT : L'intention de la Municipalité d'encourager et de sécuriser la circulation piétonnière entre le centre villageois et le Parc municipal ;

CONSIDÉRANT : le courriel du 24 novembre 2021 du ministère des Transports Québec avec la présentation du projet de la reconstruction du pont P-04794 sur le chemin Richford et les conditions sous lesquelles le ministère accepte d'aménager les trottoirs dans la zone des futurs travaux ;

Il est proposé par le conseiller Bob Lussier Appuyé de la conseillère Marie Claude Aubin Résolu à l'unanimité des conseillers présents

QUE : La Municipalité s'engage auprès du ministère des Transports du Québec à ce que la construction du trottoir reliant le centre villageois et le Parc municipal soit exécutée conformément aux conditions du ministère des Transports exposées dans le courriel du 24 novembre 2021.

Frelighsburg, le 6 décembre 2021

RÉS 243-12-21 OCTROI DU CONTRAT D'ENTRETIEN D'HIVER DES STATIONNEMENTS MUNICIPAUX 2021-2022

Il est proposé par le conseiller Bob Lussier Appuyé du conseiller Gilles Prairie Résolu à l'unanimité des conseillers présents

QUE: Le conseil municipal reconduit le contrat d'entretien d'hiver des stationnements municipaux 2021-2022 avec Les Entreprises Philippe Bourdeau, au montant incluant les taxes de 22 995 \$.

Certificat de crédits disponibles

Je, Anne Pouleur, secrétaire-trésorière certifie que la Municipalité dispose des crédits suffisants pour payer les dépenses ci-haut décrites.

ADOPTÉE

RÉS 244-12-21 OFFRE DE SERVICES PROFESSIONNELS SUR UNE BASE MENSUELLE POUR LE SUIVI ET L'EXPLOITATION DES INSTALLATIONS D'EAU POTABLE ET DES EAUX USÉES

CONSIDÉRANT : la cessation du mandat d'opération d'Avizo Experts-Conseils Inc. dès le 31 décembre 2021 ;

CONSIDÉRANT QU': Aquatech est actuellement la seule société de gestion des eaux disponible à offrir les services professionnels en suivi et exploitation mensuelle des installations d'eau potable et des eaux usées dans notre région ;

CONSIDÉRANT: le règlement de gestion contractuelle numéro 143-07-2021, notamment Article 7.1 « Contrats comportant une dépense entre 25 000 \$ et le seuil ajusté par règlement ministériel obligeant à l'appel d'offres public » ;

CONSIDÉRANT: l'offre de services professionnels # 20211038 en suivi et exploitation mensuelle des installations d'eau potable et des eaux usées pour l'année 2022 proposée par Aquatech le 3 novembre 2021;

EN CONSÉQUENCE : Il est proposé par la conseillère Catherine Marsan-Loyer Appuyé du conseiller Gilles Prairie

Résolu à l'unanimité de conseillers présents

QUE : la Municipalité de Frelighsburg accepte l'offre de services professionnels #20211038 d'Aquatech pour le suivi et l'exploitation mensuels des installations des eaux usées, frais d'analyse inclus, pour l'année 2022 au montant de 2 886.67 \$ par mois, pour le montant annuel incluant les taxes de 39 827,34 \$;

QUE : le directeur général est autorisé à signer pour le compte de la Municipalité tout document se référant à la présente.

ADOPTÉE

RÉS 245-12-21 RETENUE DU PAIEMENT DES HONORAIRES PROFESSIONNELS AVIZO EXPERTS-CONSEILS INC.

CONSIDÉRANT : la résolution 940-12-20 adoptée par le conseil le 21 décembre 2020;

CONSIDÉRANT : le retard cumulé par Avizo Experts-Conseils dans la rédaction finale du rapport de conception, plans et devis préliminaires pour la modification du système de traitement des eaux usées actuel ;

Il est proposé par le conseiller Gilles Prairie Appuyé de la conseillère Stéphanie Dalpé Résolu à l'unanimité des conseillers présents

QUE : Ce conseil retient le paiement de toute facture d'Avizo Experts-Conseils Inc. en lien avec le rapport de conception, plans et devis préliminaires pour la modification du système de traitement des eaux usées actuel, jusqu'à ce que la version définitive de la rédaction de ce rapport soit soumise à la Municipalité et que le conseil adopte une résolution autorisant le paiement.

Frelighsburg, le 6 décembre 2021

RÉS 246-12-21 ÉMISSION D'UN CHÈQUE À L'ORDRE DE BEST BUY ACHAT DE L'ÉQUIPEMENT INFORMATIQUE POUR LES SÉANCES DU CONSEIL MUNICIPAL SANS-PAPIER

CONFORMÉMENT : à la résolution 223-11-2021 adoptée à la séance ordinaire du 15 novembre 2021 ;

Il est proposé par la Catherine Marsan-Loyer Appuyé de la conseillère Stéphanie Dalpé Résolu à l'unanimité des conseillers présents

QUE : la Municipalité de Frelighsburg émet un chèque de 9 141,71 \$ taxes incluses, à l'ordre de Best Buy for business pour payer l'achat de l'équipement informatique pour la tenue des séances sans papier et en mode hybride.

Certificat de crédits disponibles

Je, Anne Pouleur, secrétaire-trésorière certifie que la Municipalité dispose des crédits suffisants pour payer les dépenses ci-haut décrites.

ADOPTÉE

RÉS 247-12-21 ÉMISSION D'UN CHÈOUE A L'ORDRE DE J. A. BEAUDOIN CONSTRUCTION LTÉE. – TRAVAUX DE VOIRIE SUR LES CHEMINS PINACLE ET DES SAULES

CONFORMÉMENT : au certificat de paiement no. 3 émis en date du 29 novembre 2021 par FNX-Innov., concernant la réception définitive des ouvrages du contrat octroyé à la séance ordinaire du 1^{er} juin 2020, résolution 835-05-20, à l'entrepreneur J.A. Beaudoin Construction Ltée., pour les travaux de voirie réalisés sur les chemins Pinacle et des Saules ;

EN CONSÉQUENCE : Il est proposé par le conseiller Bob Lussier Appuyé de la conseillère Josiane Martel Ouellet Résolu à l'unanimité des conseillers présents

QUE : la Municipalité de Frelighsburg émet un chèque taxes incluses de 13 110,93 \$ à l'ordre de J. A. Beaudoin Construction Ltée.

Certificat de crédits disponibles

Je, Anne Pouleur, secrétaire-trésorière certifie que la Municipalité dispose des crédits suffisants pour payer les dépenses ci-haut décrites.

ADOPTÉE

RÉS 248-12-21 OFFRE DE SERVICES PROFESSIONNELS - COUVERTURE EN RÉSEAU INTERNET DU SITE DE L'ÉGLISE BISHOP STEWART

Il est proposé par la conseillère Marie Claude Aubin Appuyé de la conseillère Josiane Martel-Ouellet Résolu à l'unanimité de conseillers présents

QUE : La Municipalité de Frelighsburg accepte l'offre de services professionnels de Programmation GM Inc. pour l'achat, l'installation et la configuration de l'équipement informatique pour la couverture en réseau Internet du site de l'église Bishop Stewart pour le montant incluant les taxes de 2 581,19 \$;

QUE : le directeur général est autorisé à signer pour le compte de la Municipalité tout document se référant à la présente.

Certificat de crédits disponibles

Je, Anne Pouleur, secrétaire-trésorière certifie que la Municipalité dispose des crédits suffisants pour payer les dépenses ci-haut décrites.

ADOPTÉE

RÉS 249-12-21 ÉMISSION D'UN CHÈQUE À L'ORDRE DE R.C.C.T. INC.

CONSIDÉRANT : La résolution 180-10-2021 adoptée à la séance ordinaire du 4 octobre 2021 ;

CONSIDÉRANT QUE : la Municipalité et R.C.C.T. Inc. ont conclu qu'une retenue de 10 % sera appliquée sur la facture à payer # 11612, jusqu'à ce que le conseil adopte une résolution autorisant le paiement de la retenue ;

Frelighsburg, le 6 décembre 2021

EN CONSÉQUENCE : Il est proposé par la conseillère Marie Claude Aubin Appuyé de la conseillère Stéphanie Dalpé Résolu à l'unanimité des conseillers présents

QUE : La Municipalité de Frelighsburg émet un chèque de 35 596.26 \$ taxes incluses, à l'ordre R.C.C.T. Inc.

Certificat de crédits disponibles

Je, Anne Pouleur, secrétaire-trésorière certifie que la Municipalité dispose des crédits suffisants pour payer les dépenses ci-haut décrites.

ADOPTÉE

<u>RÉS 250-12-21 NOUVEL ORGANIGRAMME – MUNICIPALITÉ DE FRELIGHSBURG</u>

CONSIDÉRANT : La résolution 924-12-2020 adoptée à la séance ordinaire du 7 décembre 2020 ;

CONSIDÉRANT : le départ à la retraite en date du 31 décembre 2021 de Madame Anne Pouleur, secrétaire-trésorière et greffière de la Municipalité ;

CONSIDÉRANT QUE : Madame Anne Pouleur a accepté d'occuper le poste de secrétaire-trésorière et greffière adjointe sur une base contractuelle à partir du 1^{er} janvier 2022 ;

EN CONSÉQUENCE : Il est proposé par le conseiller Bob Lussier Appuyé de la conseillère Stéphanie Dalpé Résolu à l'unanimité des conseillers présents

D': adopter et de mettre en place un nouvel organigramme à la Municipalité de Frelighsburg à compter du 1^{er} janvier 2022 et d'y désigner comme suit, les personnes suivantes :

- Monsieur Sergey Golikov est nommé à titre de directeur général, secrétairetrésorier et greffier de la Municipalité, fonction effective à compter du 1er janvier 2021;
- Madame Anne Pouleur est nommée au titre de secrétaire-trésorière et greffière adjointe de la Municipalité, sur appel, à raison de 8 heures/semaine, fonction effective à compter du 1^{er} janvier 2022. La nature du contrat est à définir par une résolution du conseil municipal.

ADOPTÉE

VARIA

OUESTIONS DES CONTRIBUABLES

RÉS 251-12-21 LEVÉE DE LA SÉANCE

Il est proposé par le conseiller Gilles Prairie Appuyé du conseiller Bob Lussier DE : Lever la séance.

	ADOPTÉE
Lucie Dagenais Mairesse	Sergey Golikov Directeur général